DLP-3-3-920163 2

ISSN 0980-9384

Avertissements agricoles

PUBLICATION PÉRIODIQUE
ABONNEMENT ANNUEL

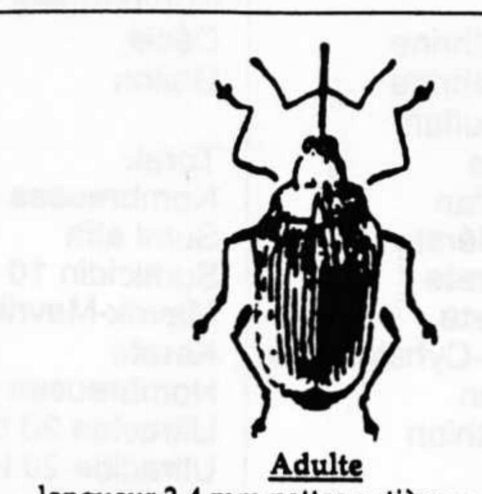
Régisseur de Recettes de la D.R.A.F.
C.C.P. Montpellier 5238-12 G

7M - 27 février 1992

GRANDES CULTURES SEMENCES - COLZA N° 1

(en collaboration avec les SUAD du Gard et de l'Hérault et les Coopératives SUD-CEREALES et de BARJAC)

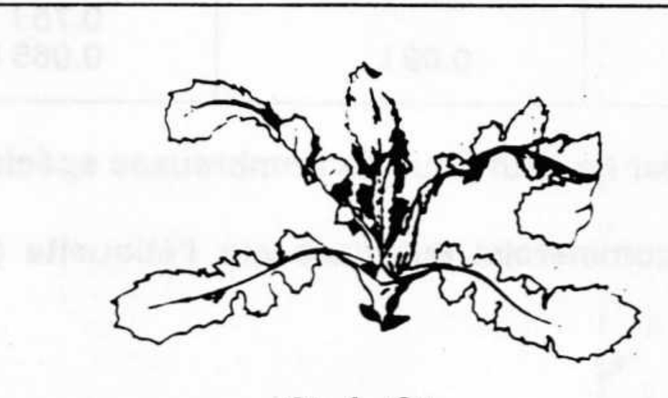
CHARANÇON DE LA TIGE
- début de captures dans l'Hérault
- renforcer la surveillance



Adulte
longueur 3-4 mm pattes entièrement noires

Avec les conditions climatiques plus douces ces derniers jours, le début de vol des charançons de la tige a été observé tout particulièrement dans les zones côtières les plus précoces.

La plupart des colzas sont au stade sensible C1, parfois D1.



Stade C1



Stade D1

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
ÉDITION DE LA STATION LANGUEDOC-ROUSSILLON
Maison de l'Agriculture - Bâtiment 5, place Chaptal
34076 MONTPELLIER CEDEX - Tél. 67 92 41 42

Nouvelle adresse :
ZAC D'ALCO - BP 3056
34034 MONTPELLIER CEDEX 01
Tél : 67.10.19.50

SPV

Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Le Directeur, M. FREYDIER - N° d'inscription 531 AD

SURVEILLEZ vos cultures et vos pièges

INTERVENEZ 8 à 10 jours après les premières captures en cuvettes jaunes surtout en zones sensibles.

Un vol est possible si 3 jours consécutifs avec température maximum supérieure à 9,5°C, précipitations nulles (inférieures à 0,5 mm), ensoleillement supérieur à 3 heures.

UN PROCHAIN AVIS FERA LE POINT DE LA SITUATION

PRODUITS AUTORISES SUR RAVAGEURS DU COLZA A PARTIR DE LA REPRISE DE VEGETATION

Matières actives	Spécialités Commerciales	Charançon de la tige (1)	Meligèthe (1)
Alphaméthrine	Fastac	0.15 l	0.15 l
Biphenthrine	Talstar	0.07 l	0.1 l
Cyfluthrine	Baytroïd	0.3 l	0.2 l
Cyperméthrine	Cymbush, Kafil super	0.25 l	0.25 l
	Nombreuses spécialités (2)		20 g ma/ha
Deltaméthrine	Décis	0.2 l	0.2 l
Deltaméthrine + Endosulfan	Galion	0.8	
Dialiphos	Torak		1.25 l
Endosulfan	Nombreuses spécialités (2)	400 g ma/ha	250 g ma/ha
Esfenvalérate	Sumi alfa		0.5 l
Fenvalérate	Sumicidin 10		0.4
Fluvalinate	Mavrik-Mavrik Flo		0.2 l
Lambda-Cyhalothrine	Karate	0.15 l	0.1 l
Malathion	Nombreuses spécialités (2)		1.5 l ou kg
Méthidathion	Ultracide 20 bouillie	1.5 kg	1.25 kg
	Ultracide 20 liquide	1.5 l	1.25 l
Parathion Ethyl et Méthyl	Nombreuses spécialités (2)	300 g ma/ha	200 g ma/ha
Parathion huileux	Nombreuses spécialités (2)	300 g ma/ha	200 g ma/ha
Phosalone	Zolone Flo - Azophene Flo		2 l
	Nombreuses spécialités (2)		1000 g ma/ha
Phosalone + Parathion Méthyl	Fortène	1.5 l	0.75 l
	Taxylone		0.75 l
Tralométhrine	Tracker 108 EC	0.09 l	0.065 l

(1) Doses en litre ou kilogramme de produit commercial par ha sauf pour les nombreuses spécialités.

(2) Avant toute utilisation vérifier la dose de produit commercial autorisée sur l'étiquette (dose de matière active exprimée en grammes par ha).

Veuillez noter notre nouvelle adresse :

S.R.P.V. , ZAC D'ALCO - BP 3056 , 34034 MONTPELLIER CEDEX 01
Téléphone : 67 10 19 50